



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23007002***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

05 JAN. 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0467 455 074****Nom**(en entier) : **Henogen**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Rue des Prof Jeneer et Brachet 12, 6041 Charleroi, Belgique****Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur**

Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique de la société d.d. 8 décembre 2022:

L'actionnaire a décidé :

- de nommer monsieur Guillaume MOREALE, en tant qu'administrateur de la Société, et et ceci avec effet immédiat et pour une durée indéterminée. Son mandat ne sera pas rémunéré.

Par conséquent, les administrateurs sont:

- Monsieur Petrus VAN DER ZANDE,
- Madame Maura SPELLMAN,
- Monsieur Guillaume MOREALE.

Conformément à l'article 12 des statuts de la Société, la Société est valablement représentée vis-à-vis des tiers, en justice et dans les actes, par chaque administrateur agissant séparément.

- de donner par la présente procuration à Mademoiselle Tiffany PHILIPS, Mademoiselle Jessica LANZILLOTTA et Mademoiselle Charlotte BLIJWEERT, élisant leur domicile à leur adresse professionnelle Avenue du Port 86C boîte 204, 1000 Bruxelles, ainsi qu'à la BV Ad-Ministerie, représentée par Monsieur Adriaan De Leeuw, avec siège social à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, avec droit de substitution afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant les décisions de la société, y compris signer et déposer la demande de modification de l'inscription de la société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, et publier les décisions de la société aux Annexes du Moniteur belge.

Ad-Ministerie BV
Représentée par Monsieur Adriaan de LEEUW
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/01/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).